

SOUTENIR LES PRODUCTEURS ET LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES POUR AIDER À NOURRIR LES CANADIENS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID 19

Gérer les excédents d'animaux et d'aliments tout en veillant à la sécurité alimentaire

- Jusqu'à **125 millions de dollars** dans le cadre d'**Agri-relance** pour gérer les bovins et les porcs excédentaires, ainsi que les autres coûts liés à la COVID.
- Augmenter la capacité d'emprunt supplémentaire accordée à la **Commission canadienne du lait** de **200 millions de dollars** pour acheter et entreposer l'excédent de fromage et de beurre.
- Jusqu'à **50 millions de dollars** pour **acheter des produits excédentaires** pour remédier aux problèmes liés à la sécurité alimentaire.
- **200 millions de dollars** dans le **Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire** pour aider les **banques alimentaires** et les **organisations alimentaires locales** afin d'**assurer la sécurité alimentaire au Canada**.
- L'octroi de **25 millions de dollars** par l'entremise de **Nutrition Nord** pour assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables au Canada.



Aider les producteurs agricoles et les transformateurs à maintenir leur flux de trésorerie et leur accès au capital

- **5 milliards de dollars** à **Financement agricole Canada**, ce qui a permis à des milliers de producteurs agricoles de reporter le paiement de leurs prêts.
- **173 millions de dollars** en prêts reportés dans le cadre du **Programme de paiements anticipés** pour les producteurs de céréales, les éleveurs de bovins et les producteurs de fleurs.
- **100 millions de dollars** pour le **Fonds pour des solutions d'affaires en agriculture et en alimentation** afin d'aider les entreprises en cas de perturbations imprévues.
- **65 milliards de dollars** pour le **Programme de crédit aux entreprises**, incluant le **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes** qui permet aux agriculteurs et de transformateurs de denrées alimentaires canadiens d'accéder à du capital et d'obtenir la radiation d'une partie de leur prêt si remboursé avant décembre 2022.
- **Report** de la **TPS/TVH**, **des droits de douane** et de **l'impôt sur le revenu**.
- Augmentation des paiements provisoires d'**Agri-stabilité** en les portant de 50 % à **75 %**.
- Jusqu'à **6,25 millions de dollars** en prêts à terme grâce aux **programmes de garantie de prêt et de prêts conjoints pour les petites et les moyennes entreprises**.
- Lancement de la **Subvention d'urgence du Canada pour le loyer** pour fournir un soutien au loyer et à l'hypothèque des entreprises admissibles jusqu'en juin 2021.
- Plus de **1,5 milliard de dollars** pour le **Fonds d'aide et de relance régionale** afin que les agences de développement économique régionales puissent aider les entreprises et les communautés qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire afin de se remettre de la pandémie et qui ne seraient pas éligibles aux mesures déjà en place.
- Nouvelles mesures pour le **Programme CanExport PME** de **190 millions de dollars** pour aider les petites entreprises à commercialiser leurs produits avec des plateformes de vente en ligne et des foires commerciales virtuelles, et pour les aider à absorber les coûts liés aux nouveaux obstacles commerciaux attribuables à la COVID-19.



Aider les transformateurs à maintenir la capacité de production d'aliments au Canada

- Jusqu'à **77,5 millions de dollars** pour le **Fonds d'urgence pour la transformation** pour aider les entreprises à faire des modifications afin de protéger la santé et la sécurité des travailleurs, et pour améliorer, automatiser et moderniser leurs installations.
- **20 millions de dollars** pour assurer la capacité et la sécurité des inspecteurs de l'**Agence canadienne d'inspection des aliments**.
- L'octroi de **62,5 millions de dollars** pour un nouveau **Fonds canadien de stabilisation des produits de la mer**, lequel est destiné à aider le secteur canadien de la transformation du poisson et des fruits de mer.



Mobiliser la main-d'œuvre

- **58,6 millions de dollars** pour renforcer le **Programme de travailleurs étrangers temporaires** et investir davantage pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et des travailleurs étrangers temporaires, incluant **35 millions de dollars** pour le **Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme** afin de renforcer la protection et lutter contre les éclosions sur les fermes.
- **50 millions de dollars** pour aider les producteurs agricoles à accueillir en toute sécurité les **travailleurs étrangers temporaires et saisonniers**.
- Un **complément salarial** avec les provinces et les territoires **aux travailleurs essentiels à faible revenu**.
- **Désignation de travailleur essentiel** accordée aux employés des entreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
- Mise en place d'un **Programme pilote sur l'agroalimentaire** pour aider à répondre aux besoins en main-d'œuvre du secteur agroalimentaire canadien.
- Lancement du portail d'emploi et de la campagne de marketing « **Mettez la main à la pâte** ».
- Collaboration avec les gouvernements provinciaux pour inscrire la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'horticulture comme risque couvert dans le cadre du programme **Agri-protection**.
- Élargissement de la **Subvention salariale d'urgence du Canada** pour offrir des subventions salariales à davantage d'entreprises éligibles jusqu'en juin 2021.
- **9,2 millions de dollars** pour financer **800 nouveaux emplois** pour les jeunes par l'entremise du **Programme d'emploi et de compétences des jeunes**.



Les producteurs disposent également d'une gamme d'outils de gestion des risques de l'entreprise pour gérer les risques hors de leur contrôle.

Une étape à la fois, nous continuerons de soutenir ceux et celles qui travaillent d'arrache-pied pour nourrir les Canadiens. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page agr.gc.ca/soutienCOVID.

